

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00046

Numéro SIREN : 784 824 153

Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2020 sous le numéro de dépôt 5968

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 27/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/5968

Déposant :

Nom/dénomination : MAZARS

Forme juridique :

N° SIREN : 784 824 153

N° gestion : 1997 B 00046

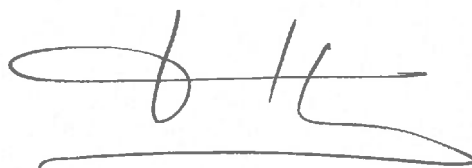


MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

En milliers d'euros

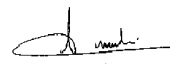


SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	10
	Note 2 : Périmètre de consolidation	11
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	11
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	13
	Note 3 : Informations sectorielles.....	16
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	16
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	17
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	17
	Note 4 : Données opérationnelles	17
	4.1 Chiffre d'affaires	17
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	18
	4.3 Marge brute.....	20
	4.4 Marge opérationnelle.....	21
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	22
	5.1 Effectif.....	23
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	24
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	27
	6.1 Immobilisations incorporelles	27
	6.2 Immobilisations corporelles	29
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	30

Exercice 2018/2019

Confidentiel



6.4 Contrats de location	30
Note 7 : Financement et instruments financiers	31
7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers	31
7.2 Gestion des risques financiers	32
7.3 Endettement financier net	33
7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	34
7.5 Résultat financier	35
Note 8 : Provisions et passifs éventuels	35
8.1 Provisions	35
8.2 Passifs éventuels	36
Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes	36
9.1 Autres actifs courants	36
9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes	36
Note 10 : Impôts sur le résultat	37
10.1 Impôts exigibles	37
10.2 Impôts différés	38
Note 11 : Tableau des flux de trésorerie	39
11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité	39
11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements	39
11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements	39
Note 12 : Honoraires des auditeurs	40
Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe	40
Note 14 : Cautions données (hors bilan)	40

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Chiffre d'affaires	4.1	450 188	480 410
Frais refacturés	4.1	-17 680	-18 829
Chiffre d'affaires net	4.1	432 508	461 581
Coût du personnel technique	4.3	-285 935	-310 425
Marge brute	4.3	146 574	151 157
Coût du personnel administratif	4.4	-32 061	-34 252
Autres charges	4.4	-75 720	-79 786
Amortissements	6.1, 6.2	-9 498	-12 636
Provisions	4.2, 8.1	-321	4 695
Marge opérationnelle		28 973	29 177
Résultat financier	7.5	-957	165
Marge avant impôt		28 016	29 342
Charges d'impôt	10.1	-6 734	-9 765
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		21 282	19 577

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Résultat net part du groupe		21 282	19 577
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		52	-443
Ecarts de conversion		364	155
Résultat global de l'exercice		21 698	19 289

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

ACTIF	Notes	31 août 2018	31 août 2019
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	23 473	27 447
Goodwill	6.1	33 627	33 366
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5 360	5 450
Immobilisations corporelles	6.2	15 648	17 493
Titres de participation non consolidés	7.4	2 671	3 602
Autres actifs financiers non courants	7.4	23 607	21 033
Actifs d'impôts différés	10.2	12 280	12 005
Actifs non courants		116 666	120 395
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	167 271	169 317
Autres actifs courants	9.1	43 145	46 134
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	39 978	31 697
Actifs courants		250 394	247 148
Total actif		367 060	367 543

PASSIF	Notes	31 août 2018	31 août 2019
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		24 687	24 165
Ecart de conversion		-1 364	-1 092
Résultat net part du groupe		21 282	19 577
Capitaux propres part du groupe		52 925	50 970
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
Capitaux propres		52 925	50 970
Emprunts long terme - part non courante	7.3	80 415	63 823
Provisions non courantes	8.1	21 146	17 078
Passifs d'impôt différés	10.2	7 349	9 423
Passifs non courants		108 909	90 323
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	17 660	32 426
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	45 862	47 254
Autres dettes et passifs courants	9.2	134 449	139 187
Provisions courantes	8.1	7 254	7 383
Passifs courants		205 225	226 250
Total passif		367 060	367 543

Exercice 2018/2019

Confidentiel



[Signature]

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2017		8 320	24 734	18 670	-958	-1 811	48 955
Reclassements			-369			-4	-373
Affectation de résultat			18 670	-18 670			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			-17 356				-17 356
Résultat global			-86	21 282	52	450	21 698
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2018		8 320	23 677	21 282	1 010	-1 364	52 925
Reclassements			4			34	38
Affectation de résultat			21 282	-21 282			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			-21 283				-21 283
Résultat global			-82	19 577	-443	237	19 289
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2019		8 320	23 598	19 577	567	-1 092	50 970

Exercice 2018/2019

Confidentiel

- 5 -

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Résultat net part du groupe		21 282	19 577
Dotation nettes/reprises amortissements provisions		9 762	7 939
Plus et moins values de cession		-2 092	-291
Eléments sans incidence sur la trésorerie		13	-1 210
Capacité d'autofinancement		28 965	26 014
Variation des actifs courants et autres		-19 998	-879
Variation des dettes courantes et autres		16 609	1 129
Variation du besoin en fonds de roulement		-3 388	250
Flux net de trésorerie généré par l'activité		25 576	26 264
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	6.1 / 6.2	-7 178	-9 863
Cession d'immobilisations corp et incorporelles		2 561	463
Variation des autres actifs non courants	7.4	2 084	1 652
Trésorerie liée aux variations de périmètre		-7 270	-3 265
Flux net lié aux opérations d'investissement		-9 803	-11 013
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 356	-21 283
Encaissements d'emprunts	7.3	36 284	8 444
Remboursement d'emprunts	7.3	-24 803	-16 714
Flux net lié aux opérations de financement		-6 390	-29 581
Variation du flux de trésorerie		9 900	-14 330
Incidences des variations de taux de change		-339	434
Variation de trésorerie		9 561	-13 867
Trésorerie à l'ouverture		29 793	39 353
Trésorerie à la clôture		39 353	25 486
Trésorerie et équivalents de trésorerie		39 978	31 697
Concours bancaires courants		-624	-6 211
Trésorerie nette		39 353	25 486

Exercice 2018/2019

Confidentiel



[Signature]

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 9 décembre 2019 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2019 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2018-2019

Le Groupe a appliqué l'ensemble des normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2018/2019, notamment :

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur la comptabilisation, la classification, l'évaluation des instruments financiers et la comptabilité de couverture ;
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

La mise en œuvre de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés 2018/2019 du Groupe.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation des créances, qui nécessiterait une reconnaissance plus rapide des pertes de crédit prévues : passer de la constatation d'une provision d'une perte encourue (quelque chose s'est passée) à un modèle de perte de crédit prévu (Expected Credit Loss Model - ECL).

Cette ECL peut être estimée à partir de données historiques.

L'impact éventuel de ce changement a été évalué sur la base d'un périmètre représentant près de 80% du chiffre d'affaires net du Groupe sur les 3 derniers exercices.

L'approche actuelle amène le Groupe à comptabiliser une provision pour dépréciation suffisante pour faire face aux pertes potentielles.

Le Groupe a décidé d'utiliser la méthode rétrospective limitée.

Exercice 2018/2019

Confidentiel



IFRS 15 - Produit des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

La nouvelle norme IFRS 15 remplace les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations liées. IFRS 15 est applicable à tous les types de transactions (ventes de biens et prestations de services) et à toutes les activités.

La norme établit un principe unique de comptabilisation des produits des contrats conclus avec les clients : la comptabilisation du chiffre d'affaires doit refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la rémunération à laquelle le vendeur s'attend à avoir droit. Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service intervient de manière progressive (comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) ou à une date précise (comptabilisation à l'achèvement).

Mazars a constitué dès mars 2018 un groupe de travail principalement composé des équipes Groupe avec l'appui du département Doctrine, en charge d'analyser les impacts de la norme. Les contrats Mazars avec les clients étant principalement élaborés au niveau de chaque pays, un recensement des différentes typologies de contrats a été effectué sur la base d'un périmètre représentant près de 80% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Ce travail de recensement et d'analyse des différentes typologies de contrats par pays a été accompagné de séances de sensibilisation et de formation des équipes financières et juridiques locales. L'ensemble de ces équipes a ainsi participé au diagnostic et à l'analyse des contrats conclus avec les clients conjointement avec les équipes Groupe.

L'analyse des différents cadres contractuels, des conditions générales et des lettres d'engagement par pays, n'a pas mis en évidence de divergence significative avec les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires qui résultaient des normes précédentes. Le chiffre d'affaires reste donc principalement comptabilisé à l'avancement.

Le Groupe a décidé d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. Les données de l'exercice 2017/2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées et continuent à être présentées conformément à l'ancien référentiel comptable. L'impact de la transition sur la situation nette d'ouverture de l'exercice 2018/2019, non matériel (inférieur à 1% du chiffre d'affaires), n'a pas fait l'objet d'un retraitement.

L'application de la norme IFRS 15 est sans impact sur le tableau de flux de trésorerie.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs du Groupe :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} septembre 2019)	Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée. Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer. Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement). Le recensement des contrats de location au sens d'IFRS 16 a été réalisé. Le Groupe n'a pas encore défini son choix quant à la méthode de transition. Cette option étant particulièrement structurante, le Groupe considère qu'il est prématuré de communiquer l'impact que pourrait avoir la première application d'IFRS 16. <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2019 est mentionné en note 6.4.</i>
IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (1 ^{er} septembre 2019)	Cette interprétation d'IAS 12 Impôts sur le résultat précise la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt sur le résultat en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'entrée en application d'IFRIC 23 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur l'évaluation et la comptabilisation de l'impôt sur le résultat au sein du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements évoqués ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er septembre 2018. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de régime » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises » ;
- Le cycle d'améliorations annuelles IFRS 2015-2017.

Les autres normes et interprétations nouvelles ou modifiées ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés futurs.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2019 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 609 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 10 321 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2. Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 14 139 K€ au 31 août 2019.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2018/2019 est marqué par une augmentation significative du chiffre d'affaires principalement liée à la croissance organique.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2018/2019 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif : intégration globale.** Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat :** Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable : mise en équivalence.** L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2018/2019 est constitué de 76 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Méthodes*
Sociétés françaises				
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASSBOURG	100,00 IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASSBOURG	100,00 IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASSBOURG	100,00 IG
Mazars Experts-On-Line	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 HAGUENAU	100,00 IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazette - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100,00 IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	Le Premium - 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 VILLEURI	100,00 IG
Mazars & Selfco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100,00 IG
Sud-est Expertises Financières Com	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100,00 IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	Le Premium - 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 VILLEURI	100,00 IG
Mazars Experts & Conseils (Grenobl	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100,00 IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100,00 IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	Le Premium - 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 VILLEURI	100,00 IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100,00 IG
Mazars Pontarlier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100,00 IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DIJON CEDEX	100,00 IG
Pluris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100,00 IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100,00 IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - ZI des Genéviers - 25120 MAICHE	100,00 IG
Mazars Inreco	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	Parc d'Activités de Laroiseau - 12 rue Anita Conti - 56000 VANNES	100,00 IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100,00 IG
MAZARS SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100,00 IG
Mazars aCéa SAS	Hauts-de-France	326 637 204	Business Pôle Les Prés - 22 rue Denis Papin - BP 78 - 59650 VILLENEUV	100,00 IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars Actuanat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Fraxex	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars Corporate Finance (fusion wit	Île-de-France	505 005 124	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Orphis SARL	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars Thomas	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damiette - CS 30013 - 95111 SAINNOIS CEDEX	100,00 IG
Mazars Uniconsells	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 848	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Zettafox	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars Immobilier SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars Alter&Go	Île-de-France	513 840 314	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00 IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100,00 IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	Immeuble Opus 33 - 61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAUX	100,00 IG
Mazars Sagaspe SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	Immeuble Opus 33 - 61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAUX	100,00 IG
Mazars et Associés SAS	Nouvelle Aquitaine	435 055 850	Immeuble Opus 33 - 61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAUX	100,00 IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100,00 IG
Mazars Audit Sud Conseil SAS	Occitanie	402 784 805	45 Rue Jérémy Benham - 34773 PEROLS	100,00 IG
Mazars Camoin-Perez Associés SARL	Occitanie	444 247 381	45 Rue Jérémy Benham - Parc de l'Aéroport - 34470 PEROLS	100,00 IG
Mazars D.D.A.	Occitanie	382 882 066	45 Rue Jérémy Benham - 34773 PEROLS	100,00 IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100,00 IG
Sociétés étrangères				
Mazars Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100,00 IG	
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100,00 IG	
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 WARSZAW	100,00 IG	
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 WARSZAW	100,00 IG	
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 WARSZAW	100,00 IG	
Mazars s.r.o.	Czech Republic	Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100,00 IG	
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic	Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100,00 IG	
Mazars Consulting s.r.o	Czech Republic	Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100,00 IG	
Mazars Romania SRL	Romania	Building B - Globalworth Campus PiperaStrada Ing. George Constantinesc	100,00 IG	
Mazars Consulting SRL	Romania	Building B - Globalworth Campus PiperaStrada Ing. George Constantinesc	100,00 IG	
Mazars JSC	Russia	Nizhniy Susalnyi pereulok, 5/19 - 105064 MOSCOW	100,00 IG	
Mazars Audit LLC	Russia	Nizhniy Susalnyi pereulok, 5/19 - 105064 MOSCOW	100,00 IG	
Mazars Slovensko sro	Slovakia	European Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100,00 IG	
Mazars Accounting sro	Slovakia	European Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100,00 IG	
Mazars Tax ks	Slovakia	European Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100,00 IG	
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00 IG	
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00 IG	
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00 IG	
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00 IG	
Zettafox Inc.	United States of America	135 West 50th Street - NY 10020 NEW YORK	100,00 IG	
Sofracor SARL	Djibouti	Gabode 5 - Face au 5ème Riom - BP 2574 - DJIBOUTI	100,00 IG	
Mazars BPO	Tunisia	Immeuble Astree - Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 TUN	100,00 IG	
Mazars Japan K.K	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00 IG	
Mazars Tax Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00 IG	
Mazars Administrative Scrivener Corp	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00 IG	
Mazars Audit LLC	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00 IG	
Mazars FAS K.K	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00 IG	
Mazars Social Insurance and Labor I	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00 IG	
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam	141 Nguyen Du - District 1 (- 10th-11th Floor Viet Dragon Tower -) - HO	100,00 IG	

Exercice 2018/2019

Confidentiel



[Signature]

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales françaises de Mazars SA au cours de l'exercice 2018/2019 s'analyse comme suit :

- Absorption des sociétés EQR Conseil, Mazars Advese et Mazars Ileven par Mazars SAS le 1er septembre 2018 ;
- Absorption de Millepayes par Mazars Uniconseils le 1er septembre 2018 ;
- Absorption de Mazars Alter&Go Conseil, Mazars Alter&Go Communication, Mazars Alter&Go Concertation et, Mazars Alter&Go Formation par Mazars Alter&Go le 1er septembre 2018 ;
- Absorption de Mazars Saint-Exupéry et de Mazars Rodez par MAZARS (Labège) le 1^{er} septembre 2018 ;
- Acquisition par Mazars SA de la société Primexis Audit (renommé Mazars Immobilier) le 17 décembre 2018 ;
- Acquisition par Mazars Labège des sociétés Mazars Audit Sud Conseils SAS (ASC), Mazars Camoin Perez Associés SARL (CPA) et Mazars D.D.A le 18 décembre 2018 ;
- Absorption de Mazars Metz par Mazars Villeurbanne SAS le 2 avril 2019 ;
- Absorption de Mazars Corporate Finance par Mazars SAS le 30 juin 2019.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

- 14 -



Le tableau suivant présente l'impact 2018/2019 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

Compte de résultat consolidé

exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Mazars Immobilier	Mazars ASC	Mazars CPA	Mazars DDA	Total
Chiffre d'affaires net	87	1 159	772	97	2 116
Marge opérationnelle	48	106	393	80	626

Etat de situation financière

exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

ACTIF (En milliers d'euros)	Mazars Immobilier	Mazars ASC	Mazars CPA	Mazars DDA	Total
Actifs non courants	142	274	79		495
Actifs courants	91	137	486	156	869
Total actif	232	411	565	156	1 364
Capitaux propres	25	-1 258	-761	-286	-2 281
Passifs non courants		44			44
Passifs courants	208	1 625	1 326	442	3 600
Total passif	232	411	565	156	1 364

Effectif moyen (équivalent temps plein)

exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

Effectif moyen (équivalent temps plein)	Mazars Immobilier	Mazars ASC	Mazars CPA	Mazars DDA	Total
Associés					
Personnel technique		14	5		19
Personnel administratif		1	1		2
Total		15	6		21

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

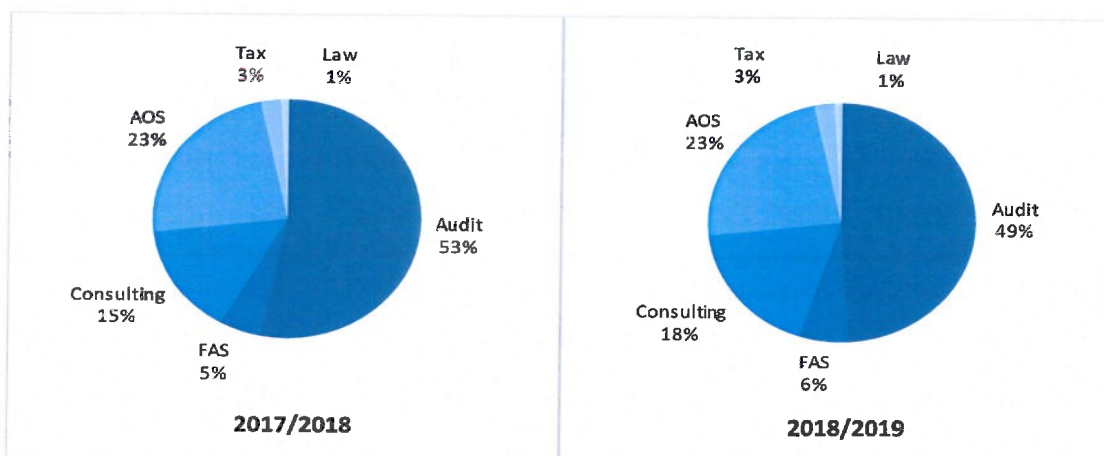
Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Audit	229 717	225 783
FAS	21 737	27 846
Consulting	64 836	84 419
AOS	101 419	107 903
Tax	10 726	11 329
Law	4 074	4 301
Total	432 508	461 581

Exercice 2018/2019

Confidentiel





3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 86% de l'activité totale en 2018/2019 contre 87% en 2017/2018.

La part des effectifs de la France représente 71% de l'effectif total en 2018/2019 contre 73% en 2017/2018.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

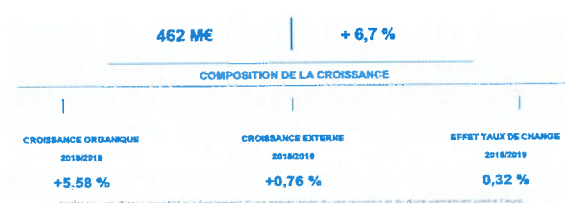
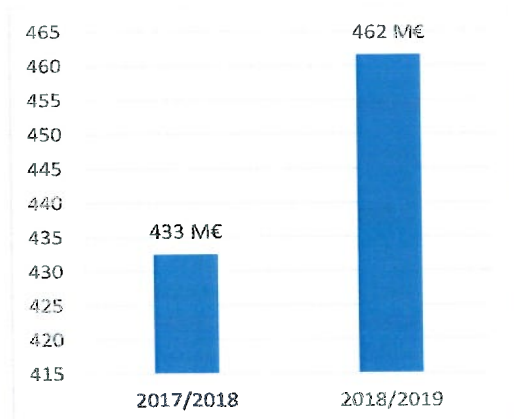
Exercice 2018/2019

Confidentiel

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Facturations	447 991	473 842
Variation des prestations réalisées non encore facturées	2 197	6 568
Chiffre d'affaires	450 188	480 410
Frais refacturés	-17 680	-18 829
Chiffre d'affaires net	432 508	461 581

Evolution du chiffre d'affaires net



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2019, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

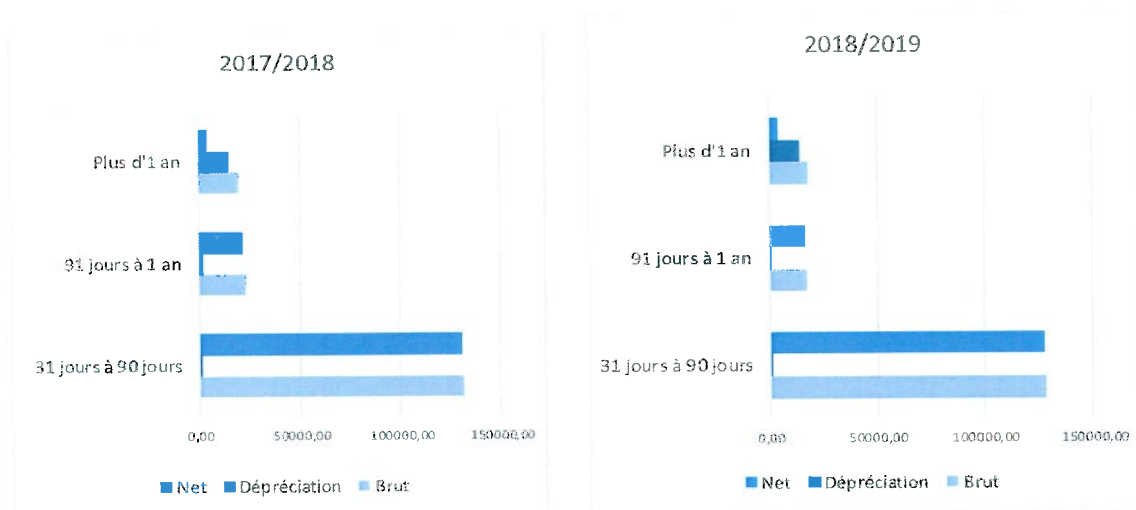
(En milliers d'euro)	31 août 2018	31 août 2019		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	156 904	163 617	-15 609	148 008
Prestations réalisées non encore facturées	34 986	41 747		41 747
Avances et acomptes reçus	-18 230	-14 423		-14 423
Produits constatés d'avance	-6 389	-6 015		-6 015
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	167 271	184 925	-15 609	169 317
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	37,2%			35,2%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018			31 août 2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
31 jours à 90 jours	131 878	-841	131 038	128 614	-875	127 738
91 jours à 1 an	22 765	-1 684	21 080	17 185	-863	16 322
Plus d'1 an	20 019	-15 233	4 786	17 818	-13 870	3 948
Total	174 661	-17 758	156 904	163 617	-15 609	148 008

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2019, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 96.9% de charges de personnel technique et de 3.1% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2017/2018	Effectif moyen (ETP)	2018/2019	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	432 508		461 581	
Charges de personnel technique	278 015	4 210	300 689	4 517
Charges de sous-traitance technique	7 920		9 735	
Marge brute	146 574		151 157	
Taux marge brute	33,9%		32,7%	

Le coût du personnel technique 2018/2019 augmente de 8.2%.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Marge brute	146 574	151 157
Charges de personnel administratif	-32 061	-34 252
Autres charges	-75 720	-79 786
Amortissements	-9 498	-12 636
Provisions	-321	4 695
Marge opérationnelle	28 973	29 177
Ratio marge opérationnelle / CA Net	6,7%	6,3%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Charges de personnel administratif	32 061	34 252
Autres charges	75 720	79 786
Amortissements	9 498	12 636
Provisions	321	-4 695
Résultat financier	957	-165
Total	118 558	121 815
Ratio Frais indirects / CA Net	27,41%	26,39%

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Frais immobiliers	21 279	21 316
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 625	14 299
Services généraux	12 148	14 765
Autres	28 689	29 406
Sous-total	74 740	79 786
Eléments exceptionnels	980	
Total	75 720	79 786

Exercice 2018/2019

Confidentiel

L'année 2018 / 2019 est marquée par une hausse mesurée des frais généraux, qui augmentent dans la même proportion que le chiffre d'affaires.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

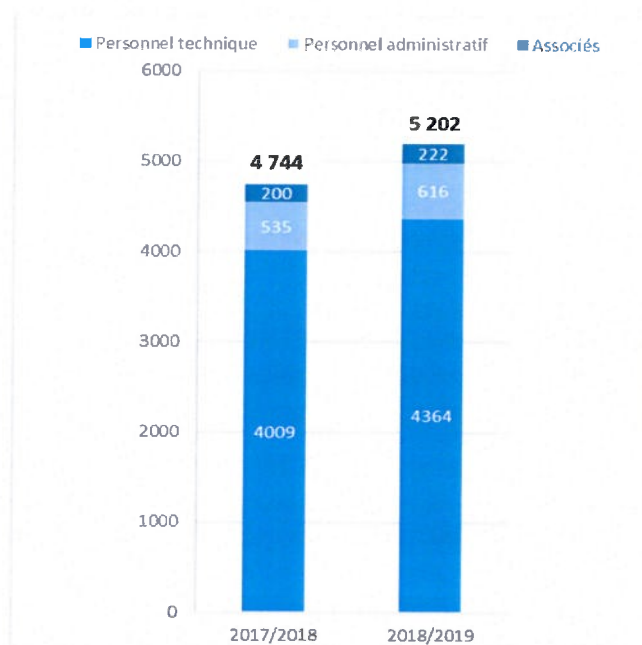
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 4 744 en 2017/2018 à 5 202 en 2018/2019 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Valeur actuelle des engagements	4 111	4 217
- Juste valeur des actifs de couverture	-269	-245
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	3 842	3 972
Charges de l'exercice	402	348
Ecarts actuariels par OCI	-77	665
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-194	-85
Transfert		30
Effets de change		
Provision à la clôture	3 972	4 931
Valeur actuelle engagement	4 217	5 149
- Juste valeur des actifs de couverture	-245	-218
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2018/2019 et 2017/2018 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Coût des services rendus	270	288
Charge d'intérêt	62	64
Rendement attendu des actifs	-4	-4
Acquisition/Cession	74	
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
Charge nette de l'exercice	402	348
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2018/2019 s'élèvent à 665 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2018/2019
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	667
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	31
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	637
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	-2
Ecarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	665
Effet de la limitation de l'actif	-
Total Impacts autres éléments du résultat global	665

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2018	31 août 2019
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

Exercice 2018/2019

Confidentiel

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2019 sont les suivantes :

	31 août 2018	31 août 2019
Taux d'actualisation	1,50%	0,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2019	+50 points de base
Valeur de l'engagement	5,514	5,149	4,816

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2018	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	43 112	494			8 600	0	11	52 217
Goodwill	33 888					0	-3	33 884
Autres immobilisations incorporelles	25 037	1 173		-8 810	203	-5	-3	17 595
Total	102 036	1 667		-8 810	8 803	-5	5	103 686

Amortissements et provisions	31 août 2018		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-19 638		-5 355	224		0	-1	-24 770
Goodwill	-261		-265			0	7	-518
Autres immobilisations incorporelles	-19 677		-1 242	8 814	-42	4	-3	-12 145
Total	-39 576		-6 861	9 038	-42	4	3	-37 434

Valeurs nettes	31 août 2018	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	23 473	494	-5 355	224	8 600	0	11	27 447
Goodwill	33 627		-265			0	4	33 366
Autres immobilisations incorporelles	5 360	1 173	-1 242	4	161	-2	-5	5 450
Total	62 460	1 667	-6 861	228	8 762	-2	9	66 262

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1^{er} septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

Au cours de l'exercice 2019, la hausse est principalement liée aux acquisitions réalisées en région Occitanie par Mazars Labège (impact de 4 091 K€) et à l'allocation définitive de l'écart d'acquisition aux actifs et passifs attachés à Zettafox et Alter&Go (impact de 3 541 K€).

Les conséquences de la loi PACTE en France sur l'évaluation des mandats de commissariat aux comptes sont considérées comme non significatives sur la valorisation globale du portefeuille.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2018	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	23 196	3 524		-1 201	69	-113	73	25 549
Matériel de transport et autres	1 513	457		-293		0	17	1 694
Mobilier et matériel de bureau	22 160	4 215		-3 903	96	77	95	22 740
Total	46 869	8 196		-5 397	165	-35	185	49 982

Amortissements et provisions	31 août 2018		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	-14 165		-2 038	1 134	-42	43	-52	-15 120
Matériel de transport et autres	-716		-268	165		-22	-7	-848
Mobilier et matériel de bureau	-16 340		-3 733	3 710	-82	-17	-60	-16 522
Total	-31 221		-6 040	5 009	-124	4	-119	-32 490

Valeurs nettes	31 août 2018	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	9 031	3 524	-2 038	-67	27	-70	21	10 429
Matériel de transport et autres	797	457	-268	-128		-22	11	846
Mobilier et matériel de bureau	5 820	4 215	-3 733	-193	14	60	35	6 218
Total	15 648	8 196	-6 040	-388	41	-31	67	17 493

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement liée aux travaux de rénovation des bureaux de Paris et à l'achat de nouveaux matériels informatiques.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

	31 août 2018	31/08/2019
Moins 1 an	30 372	28 251
De 1 à 5 ans	97 283	81 614
+ 5 ans	34 750	19 051
Loyers minimum	162 404	128 915

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Emprunts obligataires	29 038	27 500
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 820	56 276
Dettes financières diverses	3 593	6 262
Dettes financières	97 451	90 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-39 978	-31 697
Concours bancaires courants	624	6 211
Trésorerie nette	-39 353	-25 486
Endettement financier net	58 098	64 553

Les dettes financières diminuent de 7 412 milliers d'euros mais l'endettement financier net augmente de 6 455 milliers d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2018 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2019 Endettement financier net
EUR	95 217	-27 891	67 326	85 296	-12 974	72 321
USD		-3 690	-3 690		-4 982	-4 982
Autres devises	2 234	-7 773	-5 539	4 743	-7 530	-2 787
Total	97 451	-39 353	58 098	90 039	-25 486	64 553

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres	31 août 2019
Emprunts obligataires	29 038	489	-500			10	-1 637	27 500
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 820	5 450	-14 917		60	64	700	56 276
Dettes financières diverses	3 593	2 505	-1 297			14	1 447	6 262
Dettes financières	97 451	8 444	-16 714		60	88	700	90 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-39 978			9 326	-573	-518	47	-31 697
Concours bancaires courants	624			5 553	33	1		6 211
Trésorerie nette	-39 353			14 879	-541	-517	47	-25 486
Endettement financier net	58 098	8 444	-16 714	14 878	-480	-430	756	64 553

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	27 500	9 500	18 000	18 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit	56 276	14 670	41 607	40 954	653
Dettes financières diverses	6 262	2 046	4 216	1 334	2 882
Dettes financières	90 039	26 216	63 823	60 288	3 535

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Au 31 août 2019, Mazars SA a remboursé 13 millions d'euros aux établissements de crédit dont :

- 3.3 millions d'euros auprès de la banque Société générale ;
- 2.7 millions d'euros auprès de la banque Palatine ;
- 2.7 millions d'euros auprès de la banque populaire ;
- 2.6 millions d'euros auprès de la banque HSBC.

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2018	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En millions d'euros)									
Titres de participations	2 693	3 808		-5		-3 797	929	0	3 625
Prêts	10 646	679			-1 712	127	-125	5	9 920
Dépôts et cautionnements	1 429	432			-70	26	183	88	1 973
Autres immobilisations financières	12 255	294			-1 674	0	-1 228	0	9 854
Total	27 024	5 510		-5	-3 356	-3 645	-240	93	25 382

Dépréciations	31 août 2018		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En millions d'euros)									
Titres de participations	-22						0		-22
Prêts									
Dépôts et cautionnements									
Autres immobilisations financières	-724			1		-1			-724
Total	-747			1		-1	0		-747

Valeurs nettes	31 août 2018	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En millions d'euros)									
Titres de participations	2 671	3 580		-5		-4 023	1 380	0	3 602
Prêts	10 646	679			-1 712	127	-125	5	9 920
Dépôts et cautionnements	1 429	432			-70	26	183	88	1 973
Autres immobilisations financières	11 531	294		1	-1 674	-1	-1 228	0	9 140
Total	26 277	5 284		-4	-3 356	-3 872	212	93	24 635

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Gains de change	2 030	1 766
Autres produits financiers	944	1 610
Reprises sur provisions financières	30	1
Total produits financiers	3 005	3 377
Pertes de changes	1 842	1 301
Intérêts et charges financières	2 110	1 911
Dotations aux provisions financières	10	0
Total charges financières	3 962	3 212
Résultat financier	-957	165

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
Indemnités de départ à la retraite	14 002	2 942	-393	-3 120	43	665	1	14 139
Risques	12 241	-1 618		-908	0	-896	24	8 843
Litiges personnels	1 966	585		-1 285				1 266
Déménagements locaux	191						22	212
Provisions	28 399	1 910	-393	-5 312	43	-232	46	24 461

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 139	753	13 386	5,3%	94,7%
Risques	8 843	5 589	3 254	63,2%	36,8%
Litiges personnels	1 266	1 041	225	82,2%	17,8%
Déménagements locaux	212		212		100,0%
Provisions	24 461	7 383	17 078	30,2%	69,8%

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 9, 1 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2019, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2019, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	2018	2019
Créances sociales	828	3 767
Autres créances fiscales	20 653	19 789
Comptes courants et débiteurs divers	12 410	12 809
Charges constatées d'avance	9 229	9 757
Ecart de conversion actif	25	12
Total	43 145	46 134

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Fournisseurs et comptes rattachés	45 862	47 254
Dettes sociales	80 261	89 901
Dettes fiscales	48 564	44 400
Dettes diverses	5 625	4 887
Total	180 311	186 441

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Résultat consolidé avant impôt	28 016	29 342
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique	9 338	9 780
Différence de taux / filiales étrangères	352	-299
Charges non déductibles	353	672
Contributions additionnelles	-2 400	26
CICE	-1 312	-372
Divers	403	-41
Sous total	-2 604	-14
Charges d'impôt	6 734	9 765

Suite à la suppression du CICE au 1^{er} janvier 2019 et à son remplacement par une baisse des charges employeur, le CICE 18/19 ne concerne que les quatre premiers mois de l'exercice.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

En 2017/2018, l'effet sur les contributions additionnelles était lié au remboursement de la taxe sur dividendes en France invalidée par le Conseil d'état et la Cour de justice de l'Union Européenne en 2017.

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Impôts différés actifs	12 280	12 005
Impôts différés passifs	-7 349	-9 423
Total	4 932	2 582

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 26,3 millions d'euros (contre 25,6 millions d'euros au 31 août 2018) et résultent essentiellement de la capacité d'autofinancement pour un montant positif de 26 millions d'euros.

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 11 millions d'euros (contre 9,8 millions d'euros au 31 août 2018) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des logiciels informatiques acquis ou produits en interne et des relations clientèles (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique et le renouvellement partiel du parc informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 7.4) ;
- Des décaissements et encaissements liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie, à hauteur de 3,3 millions d'euros (voir note 7.4).

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à – 29,6 millions d'euros (contre 6,3 millions d'euros de décaissement au 31 août 2018) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 21,3 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 8,4 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements et les remboursements de 16,7 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Honoraires d'audit - Emerson Audit		156	121
Honoraires d'audit - Geric		128	127
Honoraires d'audit - Crowe			5
Honoraires d'audit - autres auditeurs		62	65
Total		346	317

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Geric et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des quatre membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2018-2019 à 6,1 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Cautions données	16 047	23 150
Cautions reçues		4 291

MAZARS
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 3 FEVRIER 2020

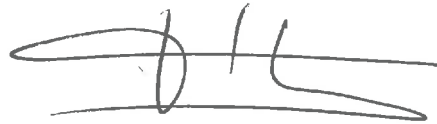
Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe MAZARS SA et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 634.712 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, aucune voix ayant voté contre et 3.342 voix s'étant abstenues.



Extrait certifié conforme
Hervé HELIAS
Président du Directoire

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 3 FEVRIER 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe MAZARS SA, au titre de la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

1) Présentation générale

a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

L'activité du Groupe MAZARS SA s'élève à 461.581 K euros, contre 432.508 K euros l'an passé, soit une augmentation de 6,7 %.

Le résultat opérationnel progresse très légèrement de 0,7%, pour s'établir à 29.177 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 19.577 K euros.

L'exercice 2018/2019 est marqué par une augmentation significative du chiffre d'affaires principalement liée à la croissance organique.

b) Evolution prévisible de la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Malgré un environnement toujours concurrentiel, le chiffre d'affaires prévisible pour l'exercice 2019/2020 devrait être en augmentation.

L'enjeu de l'exercice 2019/2020 sera de gagner quelques nouveaux mandats significatifs, tout en maintenant nos investissements pour gagner en efficacité opérationnelle et digitaliser nos activités.



c) Événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice social et la rédaction du présent rapport.

d) Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2019.

e) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe MAZARS SA, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe MAZARS SA, soit 461.581 K euros en 2018/2019, se répartit entre les activités d'Audit (49%), d'AOS (23%), de Consulting (18%), de FAS (6%) et de Tax & Law (4%). Cette répartition des activités est plutôt stable entre 2017/2018 et 2018/2019, sous réserve d'une légère diminution de l'Audit au profit du Consulting.

La France représente 86% de l'activité totale et 71% de l'effectif total du Groupe MAZARS SA en 2018/2019.

L'endettement financier net, incluant les emprunts obligataires, s'établit à 64.553 K euros au 31 août 2019. Hors emprunts obligataires, qui peuvent être assimilés à des quasi-fonds propres, il s'établit à 37.053 K euros.

f) Indicateurs clefs de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique du Groupe MAZARS SA

Le Groupe MAZARS SA comptait un effectif de 5.202 personnes (ETP moyen) en 2018/2019, se répartissant en 222 associés, 4.364 collaborateurs techniques et 616 collaborateurs support.

g) Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe MAZARS SA est confrontée

Le groupe MAZARS SA est confronté aux risques inhérents à l'exercice de son activité dans un marché général dont la tendance influe également sur son activité.

h) Objectifs et politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ; exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie.

Les créances clients sont dépréciées dès qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement de celles-ci. Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances de plus d'un an, sauf :

- Celles dont le règlement est intervenu dans les 30 jours de la clôture des comptes ;

- Celles sur des contrats long terme liés à des marchés publics, dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les deux derniers exercices ;
- Celles dont le recouvrement est garanti in fine.

Les risques financiers auxquels les sociétés du Groupe MAZARS SA pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à de risques de taux significatifs.

Les risques de liquidité sont couverts par les comités exécutifs nationaux, en charge du financement de leurs activités.

Les risques de change sont limités, puisque les sociétés du Groupe MAZARS SA réalisent la quasi-totalité de leurs transactions en devise locale.

Les risques de contrepartie sont également mesurés :

- Envers les clients, compte tenu de l'exposition très diffuse du groupe sur un nombre important de clients ;
- Envers les établissements bancaires, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étant placés auprès d'établissements de premier plan.

i) Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

- TUP de la société MAZARS ADVESE au profit de la société MAZARS SAS, le 1^{er} septembre 2018 (avec effet fiscal au 1^{er} septembre 2018, nonobstant l'erreur matérielle figurant dans le procès-verbal des décisions relatives à la TUP, qui mentionne un effet fiscal rétroactif au 1^{er} septembre 2017).
- TUP de la société ADJ PARTICIPATIONS au profit de la Société, le 4 septembre 2018 (avec effet fiscal rétroactif au 31 mars 2018).
- Acquisition de la société PRIMEXIS AUDIT (devenue MAZARS IMMOBILIER) par la Société, le 17 décembre 2018.
- Acquisition des sociétés CAMOIN PEREZ & ASSOCIES (devenue MAZARS CPA), AUDIT SUD CONSEIL (devenue MAZARS ASC) et D.D.A. par la société MAZARS (Labège), le 18 décembre 2018.
- Cession de l'intégralité des actions de la société MAZARS SPCC par la société MAZARS UNICONSEILS et les 3 associés personnes physiques à la Société, le 25 mars 2019.
- TUP de la société MAZARS METZ à la société MAZARS (Villeurbanne), le 2 avril 2019 (avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} septembre 2018).
- Fusions par absorption des sociétés MAZARS RODEZ et Mazars SAINT-EXUPERY par la société MAZARS (Labège), le 15 avril 2019 (avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} septembre 2018).
- Fusion par absorption de la société MAZARS CORPORATE FINANCE par la société MAZARS SAS, le 30 juin 2019 (avec effet immédiat).

- Fusions par absorption des sociétés EQR CONSEIL et MAZARS ILEVEN par la société MAZARS SAS, le 30 juin 2019 (avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} septembre 2018).
- Fusion par absorption de la société MILLEPAYES par la société MAZARS UNICONSEILS, le 30 juin 2019 (avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} septembre 2018).
- Fusions par absorption des sociétés MAZARS ALTER&GO COMMUNICATION, MAZARS ALTER&GO CONCERTATION, MAZARS ALTER&GO FORMATION ET MAZARS ALTER&GO CONSEIL par la société MAZARS ALTER&GO GROUPE, devenue MAZARS ALTER&GO, le 31 août 2019 (avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} septembre 2018).

2) Présentation des comptes consolidés

a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

b) Résultats économiques et financiers

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 461.581 K euros, contre 432.508 K euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 6,7 %. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 29.177 K euros, représentant environ 6,3 % de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 5.355 K euros.

Le résultat financier représente un produit net de 165 K euros.

Le résultat net part du Groupe MAZARS SA s'élève à 19.577 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéfices, contre 21.282 K euros l'exercice précédent.

Le bilan consolidé totalise 367.543 K euros, dont 66.263 K euros d'immobilisations incorporelles, 17.493 K euros d'immobilisations corporelles et 12.005 K euros d'impôts différés actifs.

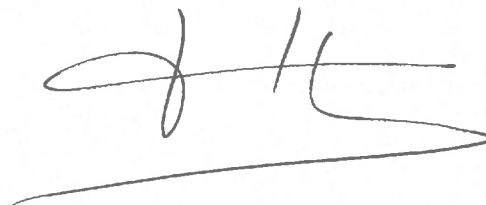
Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 50.970 K euros.

c) Tableau des résultats financiers

Conformément à la loi, est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Directoire



Annexe**Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA**

(En milliers d'euros)	31/08/2019	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015
Capital social	8 320	8 320	8 320	8 320	8 320
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>
Chiffre d'affaires	480 410	450 188	421 439	387 949	376 062
Résultat net	19 577	21 282	18 670	17 838	15 816
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>23.53</i>	<i>25.58</i>	<i>22.44</i>	<i>21.44</i>	<i>19.01</i>
Personnel					
Effectif moyen en équivalent temps plein	5202	4744	4 399	3 935	3 823
Frais de personnel	344 677	317 996	287 971	261 862	249 533

EMERSON AUDIT

48, rue Cardinet
75017 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

**Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris**

MAZARS

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
RCS Nanterre 784 824 153

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 août 2019



EMERSON AUDIT

48, rue Cardinet
75017 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

I - Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.



- La note 1 « Principes comptables » de l'annexe expose les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables aux comptes de l'exercice 2018-2019. Nous avons vérifié la correcte mise en application des nouvelles normes et interprétations applicables aux comptes 2018/2019.
- La note 2.2 « Evolution du périmètre de consolidation » présente les entités consolidées au sein de la société et les mouvements de périmètre. Nous avons examiné les mouvements de périmètre et leurs impacts sur les comptes consolidés. Nous nous sommes assurés que la note 2.2 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.



VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 17 janvier 2020

EMERSON AUDIT


Patricia DURET


Gabriel de VILLEPIN

GEREC


Julie MAZZARDI


Damien FERRY

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS
Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019
En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	10
	Note 2 : Périmètre de consolidation	11
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	11
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	13
	Note 3 : Informations sectorielles.....	16
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	16
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	17
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	17
	Note 4 : Données opérationnelles	17
	4.1 Chiffre d'affaires	17
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées.....	18
	4.3 Marge brute.....	20
	4.4 Marge opérationnelle.....	21
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	22
	5.1 Effectif.....	23
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	24
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	27
	6.1 Immobilisations incorporelles	27
	6.2 Immobilisations corporelles	29
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	30



6.4	Contrats de location	30
	Note 7 : Financement et instruments financiers	31
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	31
7.2	Gestion des risques financiers	32
7.3	Endettement financier net	33
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	34
7.5	Résultat financier.....	35
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels.....	35
8.1	Provisions.....	35
8.2	Passifs éventuels.....	36
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	36
9.1	Autres actifs courants.....	36
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes.....	36
	Note 10 : Impôts sur le résultat	37
10.1	Impôts exigibles.....	37
10.2	Impôts différés.....	38
	Note 11 : Tableau des flux de trésorerie.....	39
11.1	Flux nets de trésorerie générés par l'activité.....	39
11.2	Flux nets de trésorerie liés aux investissements.....	39
11.3	Flux nets de trésorerie liés aux financements.....	39
	Note 12 : Honoraires des auditeurs	40
	Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	40
	Note 14 : Cautions données (hors bilan).....	40



1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Chiffre d'affaires	4.1	450 188	480 410
Frais refacturés	4.1	-17 680	-18 829
Chiffre d'affaires net	4.1	432 508	461 581
Coût du personnel technique	4.3	-285 935	-310 425
Marge brute	4.3	146 574	151 157
Coût du personnel administratif	4.4	-32 061	-34 252
Autres charges	4.4	-75 720	-79 786
Amortissements	6.1, 6.2	-9 498	-12 636
Provisions	4.2, 8.1	-321	4 695
Marge opérationnelle		28 973	29 177
Résultat financier	7.5	-957	165
Marge avant impôt		28 016	29 342
Charges d'impôt	10.1	-6 734	-9 765
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		21 282	19 577

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Résultat net part du groupe		21 282	19 577
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		52	-443
Ecarts de conversion		364	155
Résultat global de l'exercice		21 698	19 289

Etat de situation financière consolidée
Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

ACTIF	Notes	31 août 2018	31 août 2019
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	23 473	27 447
Goodwill	6.1	33 627	33 366
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5 360	5 450
Immobilisations corporelles	6.2	15 648	17 493
Titres de participation non consolidés	7.4	2 671	3 602
Autres actifs financiers non courants	7.4	23 607	21 033
Actifs d'impôts différés	10.2	12 280	12 005
Actifs non courants		116 666	120 395
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	167 271	169 317
Autres actifs courants	9.1	43 145	46 134
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	39 978	31 697
Actifs courants		250 394	247 148
Total actif		367 060	367 543

PASSIF	Notes	31 août 2018	31 août 2019
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		24 687	24 165
Ecart de conversion		-1 364	-1 092
Résultat net part du groupe		21 282	19 577
Capitaux propres part du groupe		52 925	50 970
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
Capitaux propres		52 925	50 970
Emprunts long terme - part non courante	7.3	80 415	63 823
Provisions non courantes	8.1	21 146	17 078
Passifs d'impôt différés	10.2	7 349	9 423
Passifs non courants		108 909	90 323
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	17 660	32 426
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	45 862	47 254
Autres dettes et passifs courants	9.2	134 449	139 187
Provisions courantes	8.1	7 254	7 383
Passifs courants		205 225	226 250
Total passif		367 060	367 543

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2017		8 320	24 734	18 670	-958	-1 811	48 955
Reclassements			-369			-4	-373
Affectation de résultat			18 670	-18 670			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			-17 356				-17 356
Résultat global			-86	21 282	52	450	21 698
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2018		8 320	23 677	21 282	1 010	-1 364	52 925
Reclassements			4			34	38
Affectation de résultat			21 282	-21 282			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère			-21 283				-21 283
Résultat global			-82	19 577	-443	237	19 289
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2019		8 320	23 598	19 577	567	-1 092	50 970



Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Résultat net part du groupe		21 282	19 577
Dotation nettes/reprises amortissements provisions		9 762	7 939
Plus et moins values de cession		-2 092	-291
Eléments sans incidence sur la trésorerie		13	-1 210
Capacité d'autofinancement		28 965	26 014
Variation des actifs courants et autres		-19 998	-879
Variation des dettes courantes et autres		16 609	1 129
Variation du besoin en fonds de roulement		-3 388	250
Flux net de trésorerie généré par l'activité		25 576	26 264
Acquis immobilisations incorporelles corporelles	6.1 / 6.2	-7 178	-9 863
Cession d'immobilisations corp et incorporelles		2 561	463
Variation des autres actifs non courants	7.4	2 084	1 652
Trésorerie liée aux variations de périmètre		-7 270	-3 265
Flux net lié aux opérations d'investissement		-9 803	-11 013
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 356	-21 283
Encaissements d'emprunts	7.3	36 284	8 444
Remboursement d'emprunts	7.3	-24 803	-16 714
Flux net lié aux opérations de financement		-6 390	-29 581
Variation du flux de trésorerie		9 900	-14 330
Incidences des variations de taux de change		-339	434
Variation de trésorerie		9 561	-13 867
Trésorerie à l'ouverture		29 793	39 353
Trésorerie à la clôture		39 353	25 486
Trésorerie et équivalents de trésorerie		39 978	31 697
Concours bancaires courants		-624	-6 211
Trésorerie nette		39 353	25 486

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 9 décembre 2019 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2019 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2018-2019

Le Groupe a appliqué l'ensemble des normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2018/2019, notamment :

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur la comptabilisation, la classification, l'évaluation des instruments financiers et la comptabilité de couverture ;
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » sur la comptabilisation du chiffre d'affaires.

La mise en œuvre de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés 2018/2019 du Groupe.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 instaure un nouveau modèle de dépréciation des créances, qui nécessiterait une reconnaissance plus rapide des pertes de crédit prévues : passer de la constatation d'une provision d'une perte encourue (quelque chose s'est passée) à un modèle de perte de crédit prévu (Expected Credit Loss Model - ECL).

Cette ECL peut être estimée à partir de données historiques.

L'impact éventuel de ce changement a été évalué sur la base d'un périmètre représentant près de 80% du chiffre d'affaires net du Groupe sur les 3 derniers exercices.

L'approche actuelle amène le Groupe à comptabiliser une provision pour dépréciation suffisante pour faire face aux pertes potentielles.

Le Groupe a décidé d'utiliser la méthode rétrospective limitée.

IFRS 15 - Produit des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

La nouvelle norme IFRS 15 remplace les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations liées. IFRS 15 est applicable à tous les types de transactions (ventes de biens et prestations de services) et à toutes les activités.

La norme établit un principe unique de comptabilisation des produits des contrats conclus avec les clients : la comptabilisation du chiffre d'affaires doit refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la rémunération à laquelle le vendeur s'attend à avoir droit. Le transfert du contrôle d'un bien ou d'un service intervient de manière progressive (comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement) ou à une date précise (comptabilisation à l'achèvement).

Mazars a constitué dès mars 2018 un groupe de travail principalement composé des équipes Groupe avec l'appui du département Doctrine, en charge d'analyser les impacts de la norme. Les contrats Mazars avec les clients étant principalement élaborés au niveau de chaque pays, un recensement des différentes typologies de contrats a été effectué sur la base d'un périmètre représentant près de 80% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Ce travail de recensement et d'analyse des différentes typologies de contrats par pays a été accompagné de séances de sensibilisation et de formation des équipes financières et juridiques locales. L'ensemble de ces équipes a ainsi participé au diagnostic et à l'analyse des contrats conclus avec les clients conjointement avec les équipes Groupe.

L'analyse des différents cadres contractuels, des conditions générales et des lettres d'engagement par pays, n'a pas mis en évidence de divergence significative avec les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires qui résultaient des normes précédentes. Le chiffre d'affaires reste donc principalement comptabilisé à l'avancement.

Le Groupe a décidé d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. Les données de l'exercice 2017/2018, présentées à titre comparatif, n'ont donc pas été ajustées et continuent à être présentées conformément à l'ancien référentiel comptable. L'impact de la transition sur la situation nette d'ouverture de l'exercice 2018/2019, non matériel (inférieur à 1% du chiffre d'affaires), n'a pas fait l'objet d'un retraitement.

L'application de la norme IFRS 15 est sans impact sur le tableau de flux de trésorerie.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs du Groupe :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} septembre 2019)	Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée. Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer. Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement). Le recensement des contrats de location au sens d'IFRS 16 a été réalisé. Le Groupe n'a pas encore défini son choix quant à la méthode de transition. Cette option étant particulièrement structurante, le Groupe considère qu'il est prématuré de communiquer l'impact que pourrait avoir la première application d'IFRS 16. <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2019 est mentionné en note 6.4.</i>
IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements fiscaux (1 ^{er} septembre 2019)	Cette interprétation d'IAS 12 Impôts sur le résultat précise la comptabilisation et l'évaluation de l'impôt sur le résultat en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. L'entrée en application d'IFRIC 23 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur l'évaluation et la comptabilisation de l'impôt sur le résultat au sein du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements évoqués ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1er septembre 2018. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de régime » ;
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises » ;
- Le cycle d'améliorations annuelles IFRS 2015-2017.

Les autres normes et interprétations nouvelles ou modifiées ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés futurs.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2019 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 15 609 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 10 321 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2. Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite s'élève à 14 139 K€ au 31 août 2019.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

Exercice 2018/2019

1.2.3 Evénements significatifs

L'exercice 2018/2019 est marqué par une augmentation significative du chiffre d'affaires principalement liée à la croissance organique.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2018/2019 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif** : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat** : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable** : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2018/2019 est constitué de 76 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN		Pourcentage de contrôle	Méthodes*
Sociétés françaises					
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100,00	IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100,00	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	1 rue des Arquebusiers - 67000 STRASBOURG	100,00	IG
Mazars Experts-On-Line	Alsace	451 701 155	3 rue Clément Ader - 67500 HAGUENAU	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	20 rue de la Gazelle - 43000 LE PUY-EN-VELAY	100,00	IG
Mazars SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	Le Premium - 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 VILLEURI	100,00	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100,00	IG
Sud-est Expertises Financières Com	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	5 avenue de Verdun - Le Forum - BP 1119 - 26011 VALENCE CEDEX	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	Le Premium - 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 VILLEURI	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils (Grenobl	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100,00	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	2 B avenue Pierre de Coubertin - BP 38 - 38170 SEYSSINET	100,00	IG
Mazars Conseil Finance SAS	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	Le Premium - 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 VILLEURI	100,00	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	9 Rue Madeleine Brès - BP 1543 - 25009 BESANCON CEDEX	100,00	IG
Mazars Pontarlier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	9 rue Flora - 25300 DOUBS	100,00	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 DIJON CEDEX	100,00	IG
Pluris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100,00	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	7 rue des Perrières - 39008 LONS LE SAUNIER CEDEX	100,00	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	1 rue Victor Mauvais - Zi des Génévriers - 25120 MAICHE	100,00	IG
Mazars Inreco	Bretagne, Pays de la Loire	339 254 617	Parc d'Activités de Laroiseau - 12 rue Anita Conti - 56000 VANNES	100,00	IG
Mazars	Champagne - Ardenne	343 281 820	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100,00	IG
MAZARS SEM	Champagne - Ardenne	381 208 594	37 rue René Cassin - 51430 BEZANNES	100,00	IG
Mazars aC&S SAS	Hauts-de-France	326 837 204	Business Pôle Les Prés - 22 rue Denis Papin - BP 78 - 59650 VILLENEUV	100,00	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Franex	Île-de-France	387 953 961	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars Corporate Finance (fusion wit	Île-de-France	505 005 124	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars BPO SAS (France)	Île-de-France	429 821 523	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Orphis SARL	Île-de-France	378 441 802	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars Thomas	Île-de-France	392 295 564	4 avenue Damiette - CS 30013 - 95111 SANNOS CEDEX	100,00	IG
Mazars Uniconsells	Île-de-France	300 560 539	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 648	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Zettafox	Île-de-France	807 927 512	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars Immobilier SAS	Île-de-France	501 728 968	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars Alter&Go	Île-de-France	513 840 314	Exaltis - 61 rue Henri Régnauld - 92075 PARIS LA DEFENSE	100,00	IG
Mazars SA	Normandie	318 610 623	20 boulevard Ferdinand de Lesseps - 76000 ROUEN	100,00	IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	Immeuble Opus 33 - 61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAU>	100,00	IG
Mazars Sagaspe SAS	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	Immeuble Opus 33 - 61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAU>	100,00	IG
Mazars et Associés SAS	Nouvelle Aquitaine	435 055 850	Immeuble Opus 33 - 61 quai de Paludate - CS 51945 - 33088 BORDEAU>	100,00	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	Green Park III - 298 allée du Lac - 31670 LABEGE	100,00	IG
Mazars Audit Sud Conseil SAS	Occitanie	402 784 805	45 Rue Jérémy Bentham - 34773 PEROLS	100,00	IG
Mazars Camoin-Perez Associés SARL	Occitanie	444 247 381	45 Rue Jérémy Bentham - Parc de l'Aéroport - 34470 PEROLS	100,00	IG
Mazars D.D.A.	Occitanie	382 882 066	45 Rue Jérémy Bentham - 34773 PEROLS	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils (PACA)	Provence Alpes, Côte d'Azur	383 972 510	300 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE	100,00	IG
Sociétés étrangères					
Mazars Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100,00	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary		8-14 Nagyenyed utca - 1123 BUDAPEST	100,00	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100,00	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100,00	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland		Ul. Piękna 18 - 00-549 WARSZAW	100,00	IG
Mazars s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o	Czech Republic		Pobřežní 620/3 - 186 00 PRAHA 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Romania		Building B - Globalworth Campus PiperaStrada Ing. George Constantinesc	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Romania		Building B - Globalworth Campus PiperaStrada Ing. George Constantinesc	100,00	IG
Mazars JSC	Russia		Nizhniy Susalnyi pereulok, 5/19 - 105064 MOSCOW	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russia		Nizhniy Susalnyi pereulok, 5/19 - 105064 MOSCOW	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovakia		Europeum Business Center - Suché myto 1 - 811 03 BRATISLAVA	100,00	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine		20/24, Reitarska street - apt. 2 - 01034 KYIV (KIEV)	100,00	IG
Zettafox Inc.	United States of America		135 West 50th Street - NY 10020 NEW YORK	100,00	IG
Sofracor SARL	Djibouti		Gabode 5 - Face au 5ème Riadom - BP 2574 - DJIBOUTI	100,00	IG
Mazars BPO	Tunisia		Immeuble Astree - Rue du Lac d'Annecy - Les Berges du Lac - 1053 TUN	100,00	IG
Mazars Japan K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00	IG
Mazars Administrative Scrivener Corp	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00	IG
Mazars FAS K.K	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00	IG
Mazars Social Insurance and Labor I	Japan		ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 TOKYO	100,00	IG
Mazars Vietnam Co., Ltd.	Vietnam		141 Nguyen Du - District 1 (- 10th-11th Floor Viet Dragon Tower -) - HO	100,00	IG

Exercice 2018/2019

Confidentiel



[Signature]

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales françaises de Mazars SA au cours de l'exercice 2018/2019 s'analyse comme suit :

- Absorption des sociétés EQR Conseil, Mazars Advese et Mazars Ileven par Mazars SAS le 1er septembre 2018 ;
- Absorption de Millepayes par Mazars Uniconseils le 1er septembre 2018 ;
- Absorption de Mazars Alter&Go Conseil, Mazars Alter&Go Communication, Mazars Alter&Go Concertation et, Mazars Alter&Go Formation par Mazars Alter&Go le 1er septembre 2018 ;
- Absorption de Mazars Saint-Exupéry et de Mazars Rodez par MAZARS (Labège) le 1^{er} septembre 2018 ;
- Acquisition par Mazars SA de la société Primexis Audit (renommé Mazars Immobilier) le 17 décembre 2018 ;
- Acquisition par Mazars Labège des sociétés Mazars Audit Sud Conseils SAS (ASC), Mazars Camoin Perez Associés SARL (CPA) et Mazars D.D.A le 18 décembre 2018 ;
- Absorption de Mazars Metz par Mazars Villeurbanne SAS le 2 avril 2019 ;
- Absorption de Mazars Corporate Finance par Mazars SAS le 30 juin 2019.



Le tableau suivant présente l'impact 2018/2019 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

Compte de résultat consolidé
exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

(En milliers d'euros)	Mazars Immobilier	Mazars ASC	Mazars CPA	Mazars DDA	Total
Chiffre d'affaires net	87	1 159	772	97	2 116
Marge opérationnelle	48	106	393	80	626

Etat de situation financière
exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

ACTIF (En milliers d'euros)	Mazars Immobilier	Mazars ASC	Mazars CPA	Mazars DDA	Total
Actifs non courants	142	274	79		495
Actifs courants	91	137	486	156	869
Total actif	232	411	565	156	1 364
Capitaux propres	25	-1 258	-761	-286	-2 281
Passifs non courants		44			44
Passifs courants	208	1 625	1 326	442	3 600
Total passif	232	411	565	156	1 364

Effectif moyen (équivalent temps plein)
exercice 2018/2019 clos le 31 août 2019

Effectif moyen (équivalent temps plein)	Mazars Immobilier	Mazars ASC	Mazars CPA	Mazars DDA	Total
Associés					
Personnel technique		14	5		19
Personnel administratif		1	1		2
Total		15	6		21

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

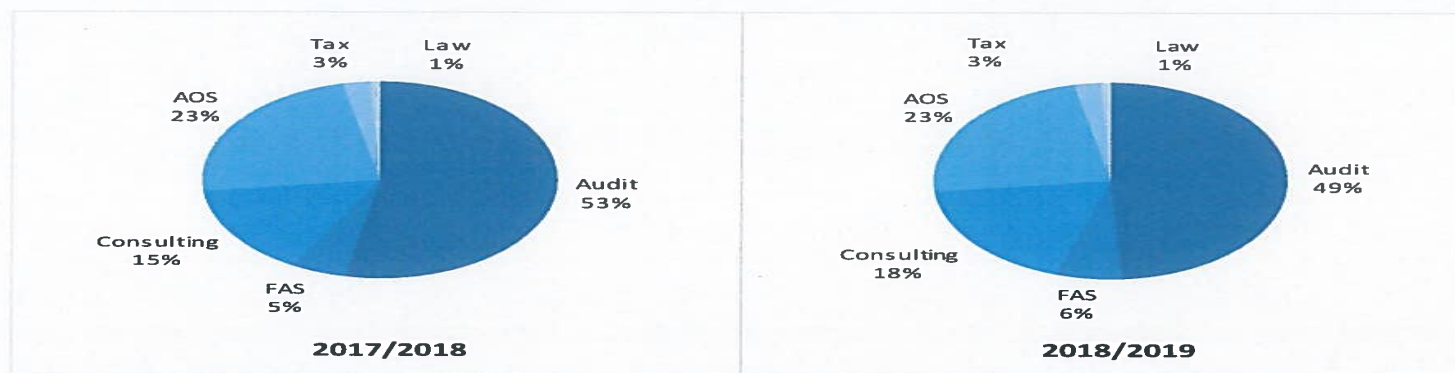
3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- **L'Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- **L'Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Audit	229 717	225 783
FAS	21 737	27 846
Consulting	64 836	84 419
AOS	101 419	107 903
Tax	10 726	11 329
Law	4 074	4 301
Total	432 508	461 581



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 86% de l'activité totale en 2018/2019 contre 87% en 2017/2018.

La part des effectifs de la France représente 71% de l'effectif total en 2018/2019 contre 73% en 2017/2018.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

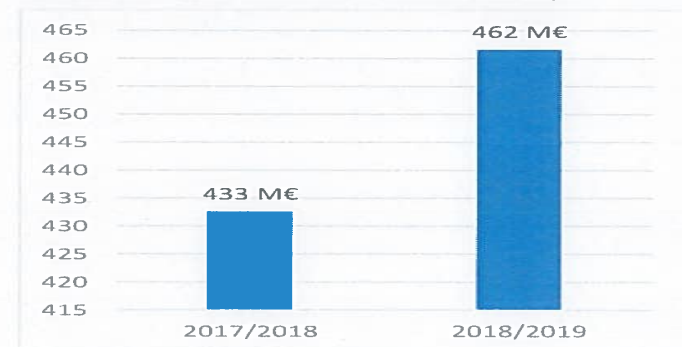
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Facturations	447 991	473 842
Variation des prestations réalisées non encore facturées	2 197	6 568
Chiffre d'affaires	450 188	480 410
Frais refacturés	-17 680	-18 829
Chiffre d'affaires net	432 508	461 581

Evolution du chiffre d'affaires net



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;
- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2019, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

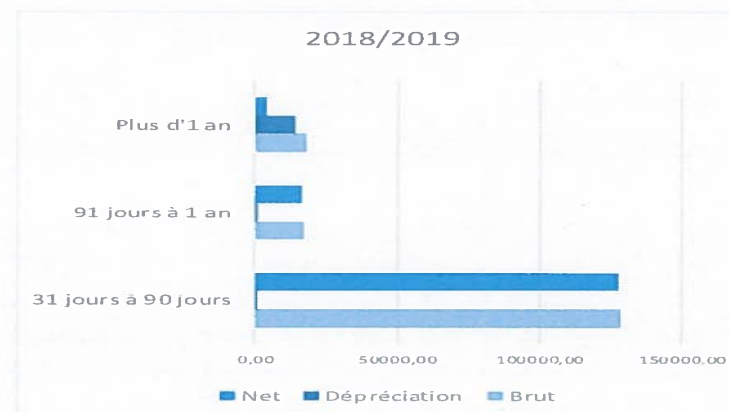
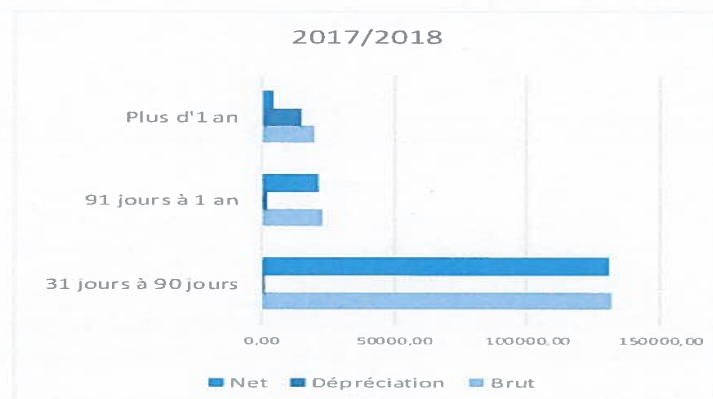
(En milliers d'euro)	31 août 2018	31 août 2019		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	156 904	163 617	-15 609	148 008
Prestations réalisées non encore facturées	34 986	41 747		41 747
Avances et acomptes reçus	-18 230	-14 423		-14 423
Produits constatés d'avance	-6 389	-6 015		-6 015
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	167 271	184 925	-15 609	169 317
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	37,2%			35,2%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018			31 août 2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
31 jours à 90 jours	131 878	-841	131 038	128 614	-875	127 738
91 jours à 1 an	22 765	-1 684	21 080	17 185	-863	16 322
Plus d'1 an	20 019	-15 233	4 786	17 818	-13 870	3 948
Total	174 661	-17 758	156 904	163 617	-15 609	148 008

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2019, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 96.9% de charges de personnel technique et de 3.1% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2017/2018	Effectif moyen (ETP)	2018/2019	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	432 508		461 581	
Charges de personnel technique	278 015	4 210	300 689	4 517
Charges de sous-traitance technique	7 920		9 735	
Marge brute	146 574		151 157	
Taux marge brute	33,9%		32,7%	

Le coût du personnel technique 2018/2019 augmente de 8.2%.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Marge brute	146 574	151 157
Charges de personnel administratif	-32 061	-34 252
Autres charges	-75 720	-79 786
Amortissements	-9 498	-12 636
Provisions	-321	4 695
Marge opérationnelle	28 973	29 177
Ratio marge opérationnelle / CA Net	6,7%	6,3%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Charges de personnel administratif	32 061	34 252
Autres charges	75 720	79 786
Amortissements	9 498	12 636
Provisions	321	-4 695
Résultat financier	957	-165
Total	118 558	121 815
Ratio Frais indirects / CA Net	27,41%	26,39%

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Frais immobiliers	21 279	21 316
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 625	14 299
Services généraux	12 148	14 765
Autres	28 689	29 406
Sous-total	74 740	79 786
Eléments exceptionnels	980	
Total	75 720	79 786

L'année 2018 / 2019 est marquée par une hausse mesurée des frais généraux, qui augmentent dans la même proportion que le chiffre d'affaires.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

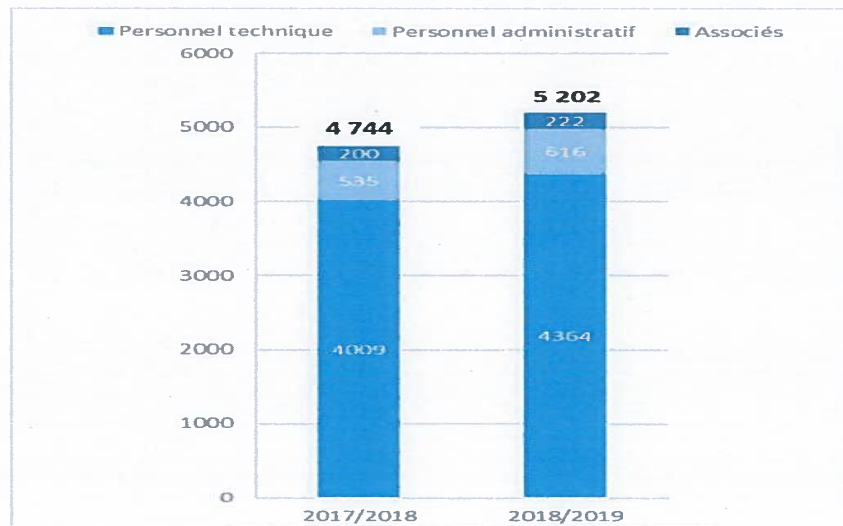
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 4 744 en 2017/2018 à 5 202 en 2018/2019 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des associés et des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Valeur actuelle des engagements	4 111	4 217
- Juste valeur des actifs de couverture	-269	-245
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	3 842	3 972
Charges de l'exercice	402	348
Ecart actuariels par OCI	-77	665
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-194	-85
Transfert		30
Effets de change		
Provision à la clôture	3 972	4 931
Valeur actuelle engagement	4 217	5 149
- Juste valeur des actifs de couverture	-245	-218
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

Exercice 2018/2019

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes des exercices 2018/2019 et 2017/2018 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Coût des services rendus	270	288
Charge d'intérêt	62	64
Rendement attendu des actifs	-4	-4
Acquisition/Cession	74	
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
Charge nette de l'exercice	402	348
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2018/2019 s'élèvent à 665 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2018/2019
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	667
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	31
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	637
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	-2
Ecarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	665
Effet de la limitation de l'actif	-
Total impacts autres éléments du résultat global	665

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2018	31 août 2019
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

Exercice 2018/2019

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2019 sont les suivantes :

	31 août 2018	31 août 2019
Taux d'actualisation	1,50%	0,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privées de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2019	+50 points de base
Valeur de l'engagement	5,514	5,149	4,816

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 10 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes	31 août 2018	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	43 112	494			8 600	0	11	52 217
Goodwill	33 888					0	-3	33 884
Autres immobilisations incorporelles	25 037	1 173		-8 810	203	-5	-3	17 595
Total	102 036	1 667		-8 810	8 803	-5	5	103 696

Amortissements et provisions	31 août 2018		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	-19 638		-5 355	224		0	-1	-24 770
Goodwill	-261		-265			0	7	-518
Autres immobilisations incorporelles	-19 677		-1 242	8 814	-42	4	-3	-12 145
Total	-39 576		-6 861	9 038	-42	4	3	-37 434

Valeurs nettes	31 août 2018	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Relations clientèles	23 473	494	-5 355	224	8 600	0	11	27 447
Goodwill	33 627		-265			0	4	33 366
Autres immobilisations incorporelles	5 360	1 173	-1 242	4	161	-2	-5	5 450
Total	62 460	1 667	-6 861	228	8 762	-2	9	66 262

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1^{er} septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala, et des acquisitions réalisées ces dernières années dans la plupart des offres de service Mazars.

Au cours de l'exercice 2019, la hausse est principalement liée aux acquisitions réalisées en région Occitanie par Mazars Labège (impact de 4 091 K€) et à l'allocation définitive de l'écart d'acquisition aux actifs et passifs attachés à Zettafox et Alter&Go (impact de 3 541 K€).

Les conséquences de la loi PACTE en France sur l'évaluation des mandats de commissariat aux comptes sont considérées comme non significatives sur la valorisation globale du portefeuille.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2018	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	23 198	3 524		-1 201	69	-113	73	25 549
Matériel de transport et autres	1 513	457		-293		0	17	1 694
Mobilier et matériel de bureau	22 160	4 215		-3 903	96	77	95	22 740
Total	46 869	8 196		-5 397	165	-35	185	49 982

Amortissements et provisions	31 août 2018		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	-14 165		-2 038	1 134	-42	43	-52	-15 120
Matériel de transport et autres	-716		-268	165		-22	-7	-848
Mobilier et matériel de bureau	-16 340		-3 733	3 710	-82	-17	-60	-16 522
Total	-31 221		-6 040	5 009	-124	4	-119	-32 490

Valeurs nettes	31 août 2018	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	9 031	3 524	-2 038	-67	27	-70	21	10 429
Matériel de transport et autres	797	457	-268	-128		-22	11	846
Mobilier et matériel de bureau	5 820	4 215	-3 733	-193	14	60	35	6 218
Total	15 648	8 196	-6 040	-388	41	-31	67	17 493

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement liée aux travaux de rénovation des bureaux de Paris et à l'achat de nouveaux matériels informatiques.

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluriannuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

	31 août 2018	31/08/2019
Moins 1 an	30 372	28 251
De 1 à 5 ans	97 283	81 614
+ 5 ans	34 750	19 051
Loyers minimum	162 404	128 915

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Emprunts obligataires	29 038	27 500
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 820	56 276
Dettes financières diverses	3 593	6 262
Dettes financières	97 451	90 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-39 978	-31 697
Concours bancaires courants	624	6 211
Trésorerie nette	-39 353	-25 486
Endettement financier net	58 098	64 553

Les dettes financières diminuent de 7 412 milliers d'euros mais l'endettement financier net augmente de 6 455 milliers d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2018 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2019 Endettement financier net
EUR	95 217	-27 891	67 326	85 296	-12 974	72 321
USD		-3 690	-3 690		-4 982	-4 982
Autres devises	2 234	-7 773	-5 539	4 743	-7 530	-2 787
Total	97 451	-39 353	58 098	90 039	-25 486	64 553

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Écarts de change	Autres	31 août 2019
Emprunts obligataires	29 038	489	-500			10	-1 537	27 500
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 820	5 450	-14 917		60	64	799	56 276
Dettes financières diverses	3 593	2 505	-1 297			14	1 447	6 262
Dettes financières	97 451	8 444	-16 714		60	88	709	90 039
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-39 978			9 326	-573	-518	47	-31 697
Concours bancaires courants	624			5 553	33	1		6 211
Trésorerie nette	-39 353			14 878	-541	-517	47	-25 486
Endettement financier net	58 098	8 444	-16 714	14 878	-480	-430	756	64 553

Par échéances

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	27 500	9 500	18 000	18 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit	56 276	14 670	41 607	40 954	653
Dettes financières diverses	6 262	2 046	4 216	1 334	2 882
Dettes financières	90 039	26 216	63 823	60 288	3 535

Exercice 2018/2019

Confidentiel



[Signature]

Au 31 août 2019, Mazars SA a remboursé 13 millions d'euros aux établissements de crédit dont :

- 3.3 millions d'euros auprès de la banque Société générale ;
- 2.7 millions d'euros auprès de la banque Palatine ;
- 2.7 millions d'euros auprès de la banque populaire ;
- 2.6 millions d'euros auprès de la banque HSBC.

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes	31 août 2018	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	2 693	3 806		-5		-3 797	929	0	3 625
Prêts	10 646	979			-1 712	127	-125	5	9 920
Dépôts et cautionnements	1 429	432			-70	26	183	88	1 973
Autres immobilisations financières	12 255	294			-1 574	0	-1 226	0	9 864
Total	27 024	5 510		-5	-3 356	-3 645	-240	93	25 382

Dépréciations	31 août 2018		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	-22						0		-22
Prêts									
Dépôts et cautionnements									
Autres immobilisations financières	-724			1		-1			-724
Total	-747			1		-1	0		-747

Valeurs nettes	31 août 2018	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
(En milliers d'euros)									
Titres de participations	2 671	3 580		-5		-4 023	1 380	0	3 602
Prêts	10 646	979			-1 712	127	-125	5	9 920
Dépôts et cautionnements	1 429	432			-70	26	183	88	1 973
Autres immobilisations financières	11 531	294		1	-1 574	-1	-1 226	0	9 140
Total	26 277	5 284		-4	-3 356	-3 872	212	93	24 635

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Gains de change	2 030	1 766
Autres produits financiers	944	1 610
Reprises sur provisions financières	30	1
Total produits financiers	3 005	3 377
Pertes de changes	1 842	1 301
Intérêts et charges financières	2 110	1 911
Dotations aux provisions financières	10	0
Total charges financières	3 962	3 212
Résultat financier	-957	165

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2019
Indemnités de départ à la retraite	14 002	2 942	-393	-3 120	43	665	1	14 139
Risques	12 241	-1 618		-908	0	-896	24	8 843
Litiges personnels	1 966	585		-1 285				1 266
Déménagements locaux	191						22	212
Provisions	28 399	1 910	-393	-5 312	43	-232	46	24 461

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2019	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 139	753	13 386	5,3%	94,7%
Risques	8 843	5 589	3 254	63,2%	36,8%
Litiges personnels	1 266	1 041	225	82,2%	17,8%
Déménagements locaux	212		212		100,0%
Provisions	24 461	7 383	17 078	30,2%	69,8%

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 9, 1 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2019, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2019, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	2018	2019
Créances sociales	828	3 767
Autres créances fiscales	20 653	19 789
Comptes courants et débiteurs divers	12 410	12 809
Charges constatées d'avance	9 229	9 757
Ecart de conversion actif	25	12
Total	43 145	46 134

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Fournisseurs et comptes rattachés	45 862	47 254
Dettes sociales	80 261	89 901
Dettes fiscales	48 564	44 400
Dettes diverses	5 625	4 887
Total	180 311	186 441

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2017/2018	2018/2019
Résultat consolidé avant impôt	28 016	29 342
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique	9 338	9 780
Différence de taux / filiales étrangères	352	-299
Charges non déductibles	353	672
Contributions additionnelles	-2 400	26
CICE	-1 312	-372
Divers	403	-41
Sous total	-2 604	-14
Charges d'impôt	6 734	9 765

Suite à la suppression du CICE au 1^{er} janvier 2019 et à son remplacement par une baisse des charges employeur, le CICE 18/19 ne concerne que les quatre premiers mois de l'exercice.

Exercice 2018/2019

Confidentiel

En 2017/2018, l'effet sur les contributions additionnelles était lié au remboursement de la taxe sur dividendes en France invalidée par le Conseil d'état et la Cour de justice de l'Union Européenne en 2017.

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Impôts différés actifs	12 280	12 005
Impôts différés passifs	-7 349	-9 423
Total	4 932	2 582

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Tableau des flux de trésorerie

11.1 Flux nets de trésorerie générés par l'activité

Les flux de trésorerie liés à l'activité représentent un encaissement de 26,3 millions d'euros (contre 25,6 millions d'euros au 31 août 2018) et résultent essentiellement de la capacité d'autofinancement pour un montant positif de 26 millions d'euros.

11.2 Flux nets de trésorerie liés aux investissements

Les principales composantes des flux de trésorerie liées aux opérations d'investissement pour un montant négatif de 11 millions d'euros (contre 9,8 millions d'euros au 31 août 2018) reflètent :

- Des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui concernent principalement des logiciels informatiques acquis ou produits en interne et des relations clientèles (voir note 6.1) ;
- Des acquisitions d'immobilisations corporelles qui couvrent essentiellement l'achat de matériel informatique et le renouvellement partiel du parc informatique, des travaux de rénovation et de remise en l'état des surfaces de bureaux (voir note 6.2) ;
- Des acquisitions des actifs non courants relatifs à des prêts Groupe et autres immobilisations financières (voir note 7.4) ;
- Des décaissements et encaissements liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie, à hauteur de 3,3 millions d'euros (voir note 7.4).

11.3 Flux nets de trésorerie liés aux financements

Les flux nets de trésorerie correspondant aux opérations de financement s'élèvent à – 29,6 millions d'euros (contre 6,3 millions d'euros de décaissement au 31 août 2018) et s'analysent principalement par :

- Les dividendes versés aux actionnaires pour un montant de 21,3 millions d'euros ;
- La souscription de nouveaux emprunts pour 8,4 millions d'euros dans le cadre du financement du développement de l'activité et des investissements et les remboursements de 16,7 millions d'euros d'emprunts bancaires au cours de l'exercice (voir note 7.3).

Note 12 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	Notes	2017/2018	2018/2019
Honoraires d'audit - Emerson Audit		156	121
Honoraires d'audit - Gerec		128	127
Honoraires d'audit - Crowe			5
Honoraires d'audit - autres auditeurs		62	65
Total		346	317

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Gerec et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 13 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des trois membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2018-2019 à 6,1 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 14 : Cautions données et reçues (hors bilan)

A la clôture de l'exercice, le montant total des cautions octroyées et obtenues par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	31 août 2019
Cautions données	16 047	23 150
Cautions reçues		4 291